



Le gouvernement a engagé une mission afin de simplifier le parcours administratif des personnes en situation de handicap. Afin d'anticiper les conclusions de cette étude, et de préparer le texte à suivre à l'Assemblée Nationale, j'ai souhaité rencontrer le personnel de la Maison des Personnes Handicapées (MDPH) de Lons le Saunier. J'étais donc jeudi dernier dans les locaux de cette structure placée sous la tutelle administrative et financière du conseil départemental du Jura afin d'écouter leurs propositions.